

0860006P
ACADEMIE DE POITIERS
LYCEE PROFESSIONNEL EDOUARD BRANLY
2 RUE EDOUARD BRANLY
86106 CHATELLERAULT CEDEX
Tel : 0549025260

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au chef d'établissement

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 13

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/11/2021

Réuni le : 22/11/2021

Sous la présidence de : Philippe Palisse

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne autorisation au chef d'établissement pour organiser divers projets et sorties sans participation familles.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

DELEGATION DE SIGNATURE AU CHEF D'ETABLISSEMENT

Le conseil d'administration donne pouvoir au chef d'établissement pour organiser des projets et sorties sans participation financière des famille sur la ligne budgétaire "0PROJETS" dans la limite des crédits ouverts.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Palisse

Prénom : Philippe

Signé le: 25/11/2021 15:44:43